

3.7 Population handicapée

En 2007, d'après une enquête complémentaire à l'enquête emploi, 1,8 million de personnes de 15 à 64 ans, vivant à domicile, ont une reconnaissance administrative du handicap qui leur permet de bénéficier de la loi sur l'obligation d'emploi de travailleur handicapé. En ajoutant les personnes qui déclarent avoir un problème de santé depuis au moins six mois et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne ou avoir eu un accident du travail dans l'année comme définition beaucoup plus large de la **population handicapée**, ce nombre s'élève à 9,6 millions de personnes. Cette population est nettement plus âgée que la population totale en âge de travailler. Parmi les personnes ayant une reconnaissance administrative de leur handicap, on compte plus d'hommes que de femmes. Lorsque la définition du handicap est étendue également aux problèmes de santé et difficultés importantes au quotidien, le constat s'inverse. Les hommes handicapés d'après cette définition bénéficient ainsi plus souvent d'une reconnaissance administrative du handicap alors que les femmes entrent plus souvent dans ce champ du handicap pour des problèmes de santé ou des difficultés importantes au quotidien.

En 2007, plus de la moitié des personnes bénéficiant d'une reconnaissance administrative du handicap sont inactives, 44 % d'entre elles déclarent avoir un emploi ou en rechercher un, alors que le taux d'activité atteint 71 % pour l'ensemble de la population de 15 à 64 ans.

En 2007, dans le secteur marchand, 16 % des salariés recrutés en **contrats initiative emploi (CIE)** et 14 % des entrées en **contrat d'insertion – revenu minimum d'activité (CI-RMA)**, ont une reconnaissance administrative du handicap. Dans le secteur non marchand, seulement 8 % des **contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** et des **contrats d'avenir (CAV)** sont signés avec des salariés reconnus administrativement handicapés.

Fin 2009, plus de 1,1 million de personnes âgées dépendantes ont bénéficié de l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)**. La croissance des effectifs de bénéficiaires confirme son ralentissement : en glissement annuel, elle est de + 1,9 %. La proportion des bénéficiaires relevant du GIR 4 (selon la **grille AGGIR**) est de 45 % fin 2009. Ces personnes modérément dépendantes sont structurellement plus nombreuses à domicile (58 %) qu'en établissement (24 %).

En 2008, les dépenses publiques consacrées à la prise en compte du handicap sont évaluées à 37,5 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB. Leur croissance ralentit mais reste sur un rythme soutenu (+ 3,8 %). En 2008, les régimes d'assurances sociales assument 41 % des prestations de handicap, les pouvoirs publics, près du tiers, les établissements spécialisés, au travers des prestations médico-sociales en assument 20 %, quant aux mutuelles et aux employeurs, ils représentent 6 % des prestations. ■

Définitions

Scolarisation individuelle : scolarisation d'un jeune handicapé dans une classe ordinaire.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA), autre titre de participation (ATP), compte social du handicap, Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), Contrat d'avenir (CAV), Contrat initiative emploi (CIE), Contrat d'insertion – revenu minimum d'activité (CI-RMA), fédérations françaises handisport et du sport adapté, grille AGGIR (autonomie gérontologie groupes iso-ressources), licence sportive, population handicapée, scolarisation collective, scolarisation individuelle : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé : bilan de l'année 2008 », *Dares Analyses* n° 068, octobre 2010.
- « Les discriminations liées au handicap et à la santé », *Insee Première* n° 1308, juillet 2010.
- « Caractéristiques sociodémographiques et ressources des bénéficiaires et nouveaux bénéficiaires de l'APA », *études et résultats* n° 730, Drees, juin 2010.
- « Les comptes de la protection sociale en 2008 », *études et résultats* n° 733, Drees, juillet 2010.
- « Tableau de bord sur l'emploi et le chômage des personnes handicapées – édition 2009 », *Dares*, juin 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Population handicapée selon le sexe et l'âge en 2007

en %

	Population bénéficiant d'une reconnaissance administrative ¹		Population handicapée définie au sens large ²		Ensemble de la population de 15 à 64 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15 à 24 ans	3	4	9	9	19	18
25 à 39 ans	20	17	29	27	31	31
40 à 49 ans	27	30	25	26	22	22
50 à 64 ans	50	49	37	38	28	29
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs (en milliers)	998	815	4 415	5 180	19 470	19 920

1. Personnes ayant une reconnaissance administrative du handicap.

2. Personne ayant une reconnaissance administrative ou déclarant un problème de santé de plus de 6 mois et connaître des difficultés importantes dans le déplacement, dans les activités quotidiennes, vis-à-vis du travail ou ayant eu un ou plusieurs accidents du travail au cours de la dernière année.

Champ : population âgée de 15 à 64 ans en France métropolitaine vivant en ménage ordinaire (collectivités exclues).

Source : Dares, enquête complémentaire de l'enquête Emploi 2007.

Emploi et chômage des personnes handicapées en 2007

en %

	Pop. bénéficiant d'une reconnaissance adm. ¹	Pop. handicapée déf. au sens large ²	Population de 15 à 64 ans
Taux d'activité	44	70	71
Taux d'emploi	35	65	65
Taux de chômage	19	7	8
Effectifs (en milliers)	1 813	9 595	39 390

1. Personnes ayant une reconnaissance administrative du handicap.

2. Personne ayant une reconnaissance administrative ou déclarant un problème de santé de plus de 6 mois et connaître des difficultés importantes dans le déplacement, dans les activités quotidiennes, vis-à-vis du travail ou ayant eu un ou plusieurs accidents du travail au cours de la dernière année.

Champ : population âgée de 15 à 64 ans en France métropolitaine vivant en ménage ordinaire (collectivités exclues).

Source : Dares, enquête complémentaire de l'enquête Emploi 2007.

Mode de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap en 2009-2010

Niv. d'enseig. ¹	Scol. en milieu ordinaire		Étab. hospitaliers	Étab. méd. & sociaux ²
	Individuelle	Collective		
Premier degré	79 129	41 051	4 417	58 890
Cycle I	28 111	7 657	1 572	16 904
Cycle II	23 513	25 932	1 898	27 953
Cycle III	27 505	7 462	947	14 033
Second degré	50 125	17 185	2 519	9 019
Premier cycle	39 559	6 020	1 403	4 158
Second cycle	10 111	849	690	1 935
Indifférencié	455	10 316	426	2 926
Total	129 254	58 236	6 936	67 909

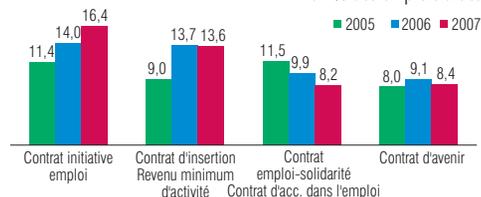
1. Niveau d'enseignement estimé pour la scolarisation collective et la scolarisation en établissements hospitaliers et médico-sociaux.

2. Hors jeunes accueillis et scolarisés pour de courtes périodes.

Source : Depp.

Travailleurs bénéficiant d'une reconnaissance administrative du handicap

en % des emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

Sources : ANPE ; Cnasea ; Dares.

Montants des prestations liées au handicap

en millions d'euros

	2007	2008	08/07 en %
Invalidité	28 468	29 552	3,8
Rentes d'invalidité	9 346	9 445	1,1
Compensations de charges ¹	1 504	1 639	9,0
Autres prestations en espèces ²	6 977	7 134	2,2
Prestations en nature	10 641	11 335	6,5
Accidents du travail	8 682	9 009	3,8
Indemnités journalières	2 747	2 899	5,5
Rentes d'accidents du travail	3 981	4 100	3,0
Autres prestations en espèces ³	896	914	2,0
Prestations en nature ⁴	1 058	1 096	3,6
Ensemble handicap⁴	36 093	37 465	3,8
Indemnités journalières (acc. du travail)	2 747	2 899	5,5
Rentes	13 327	13 545	1,6
Prest. en espèces (y c. comp. de charges)	9 377	9 686	3,3
Prestations en nature (invalidité) ⁴	10 641	11 335	6,5

1. Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), Allocation de présence parentale (APP), Prestation de compensation du handicap (PCH) et Aide médicale générale des départements.

2. Notamment l'Allocation adulte handicapé (AAH) et la Garantie de ressources aux travailleurs handicapés (GRTH) et les allocations du Fonds spécial d'invalidité (FSI).

3. Allocation du Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

4. Les prestations handicap se définissent ici comme la somme des prestations invalidité et accidents du travail, à l'exception toutefois des soins de santé liés aux accidents du travail, c'est-à-dire aux prestations en nature de ce risque.

Source : Drees, comptes de la protection sociale.

Bénéficiaires de l'APA selon le degré de dépendance de la personne au 31 décembre 2009

en milliers

	À domicile	En établissements	Total
GIR1	18	69	87
GIR2	126	190	316
GIR3	151	69	221
GIR4	406	106	512
Ensemble	701	435	1 136

Note : les 4 premiers groupes iso-ressources (GIR 1 à 4) de la grille nationale AGGIR ouvrent droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Source : Drees, enquête trimestrielle auprès des conseils généraux.

Licences et clubs affiliés aux fédérations françaises handisport et du sport adapté en 2009

	Handisport	Sport adapté	Total
Licences masculines	16 349	22 648	38 997
Licences féminines	6 894	12 372	19 266
Autres titres de part.	1 213	6 740	7 953
Total	24 456	41 760	66 216
Clubs	1 068	779	1 847

Source : Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques.